

## Newsletter N°90 du 23 mai 2014

*On peut parler de certaines choses avec tout le monde, on peut parler de certaines choses avec certaines personnes, on ne peut pas parler de tout avec tout le monde.*

### EDITO : Ecotaxe Elle est morte? Enterrons là alors!

On pourra lire utilement dans la presse cette semaine: <http://www.rtl.fr/actualites/info/article/l-ecotaxe-est-morte-dit-michel-sapin-7772096114>

<http://www.varmatin.com/brignoles/les-transporteurs-routiers-a-deux-doigts-de-la-crise-de-nerf.1697224.html> alors que certains la défendent encore :

<http://www.latribune.fr/opinions/tribunes/20140519trib000830850/pourquoi-il-faut-defendre-le-nouveau-projet-d-ecotaxe.html>

Comment leur faire comprendre que beaucoup de transporteurs n'en veulent pas, et surtout pas avec Ecomouv, même si le gouvernement planche actuellement à un compromis entre Ségolène et la commission Chanteguet.

<http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/transport/actu/0203509762337-ecotaxe-un-scenario-de-compromis-sur-la-table-672473.php>



Comme l'a d'ailleurs écrit très justement l'OTRE, même le rapport Chanteguet n'a été avalisé que par une minorité de ses membres, l'un d'entre eux allant jusqu'à rédiger un «contrerapport ». Dans sa dernière « news », l'OTRE écrit en effet :

*La décision était arrêtée depuis le départ : maintien de l'écotaxe-Écomouv', quoiqu'il en coûte... Et malgré toutes les preuves apportées et les démonstrations faites de solutions possibles en dehors de l'écotaxe pour financer les infrastructures, le président de la mission s'y est tenu. Ses modifications à la marge du dispositif écotaxe-Écomouv' ont été adoptées. Adoptées ? Est-ce si sûr que cela ?*

*En analysant le décompte des voix... sur les 52 députés de la mission, les votes pour s'établissent à 18, les votes contre 14, et enfin les absentions à 20 ! Autrement dit, 65 % des députés de la mission ne soutiennent pas ce rapport. Et c'est encore par une mystification que les tenants de l'écotaxe font croire à l'opinion publique que la représentation du peuple est favorable au dispositif écotaxe-Écomouv' !*

Il reste donc encore des ayatollahs indécrottables défenseurs de l'Ecotaxe Ecomouv, chez les écolos et altermondialistes de tout poil, alors restons vigilants, et... mobilisés. Alors près le calme, la réaction?... <http://www.altermonde-sans-frontiere.com/spip.php?article25935>

et après le rapport de la commission Chanteguet de l'Assemblée nationale, celui de la commission d'enquête du Sénat sur le contrat Ecomouv, alors même qu'une enquête préliminaire a été ouverte en novembre 2013 par le parquet de Nanterre. Ce rapport va-t-il rester secret ? Est ce que ce que tout le monde dit tout bas sur le contrat Ecomouv serait dans le rapport ? <http://viguiesm.fr/ecotaxe-elle-est-morte-enterrons-la-alors/>

### 2) L'écotaxe doit-elle servir à raboter les quais de la SNCF ?

Et non ce c'est même pas un poisson d'avril ! On peut se demander, mais quand on est bête on l'est jusqu'au bout! On voit bien que ce n'est pas leur argent. Dans le privé il y a longtemps que certains décideurs auraient été dégagés, pour décider qui va devoir raboter ces 1300 quais trop larges ! Une erreur à 50 millions ? Ça fait cher de l'erreur quand même ! <http://viguiesm.fr/lecotaxe-doit-elle-servir-a-raboter-les-quais-de-la-sncf/>



Entreprise individuelle au capital de 15 euros SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z  
déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6  
du code du travail enregistrée sous le N° 11 94 08585 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France  
Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne

### 3) Lutte contre le cabotage illégal en moins de 3,5 T ?

Un utilisateur polonais de moins de 3,5 T vient de se voir interdire tout trafic en France par la préfecture d'Ile de France pour une durée d'un an pour abus et détournement des règles de cabotage, à quelques jours des européennes. Cette information fait partie des plus relayées dans la blogosphère de la semaine! Très bien, mais pour un de pris, combien d'impunis ? Et peut-on être certain que le même ne reviendra pas en toute illégalité ? Seule l'immobilisation du véhicule avec sabot est en fait vraiment efficace !<http://viguiesm.fr/lutte-contre-le-cabotage-illegal-en-moins-de-35-t/>



### 4) Où trouver les statistiques nationales d'accidents du travail et maladies professionnelles En déménagement ?

En consultant Vigié Social, lors des formations à la prévention de la pénibilité, et accessoirement aux liens suivants :<http://viguiesm.fr/ou-trouver-les-statistiques-nationales-daccident-du-travail-et-maladie-professionnelles-en-demenagement/>



**Et dans le transport frigorifique?** L'UNTF a mis un bon dossier en ligne avec toutes les pièces joints à : <http://www.untf.fr/actualite/des-outils-pour-la-santeseurite-au-travail.html>

### 5) Financement participatif ?

Après la « fête » de la semaine dernière, un petit bilan des financeurs « non conventionnels ». Et comme a dit Arnaud Montebourg lui même, *quand les canaux habituels du financement sont bouchés, il faut savoir en creuser d'autres !* <http://www.dynamique-mag.com/article/sites-web-crowdfunding-france.5237>

### 6) Où trouver l'accord « pénibilité » en déménagement ?

A Plusieurs endroits, sur Vigié Social et notamment sur le site de l'Anact, <http://viguiesm.fr/ou-trouver-laccord-penibilite-en-demenagement/> . Pour en savoir plus nous consulter et un bon article pour simplifier l'usine à gaz : <http://www.lefigaro.fr/retraite/2014/05/10/05004-20140510ARTFIG00025-des-pistes-pour-simplifier-la-prise-en-compte-de-la-penibilite-au-travail.php>

### 7) L'ANACT réalise de nombreuses prestations pour les entreprises

L'agence de l'Amélioration des Conditions de Travail <http://www.aractidf.org/missions-amelioration-conditions-de-travail.html> réalise de nombreuses interventions en termes de prévention des risques professionnels et notamment psycho sociaux, mais également d'égalité professionnelle. Or ces interventions (audits, diagnostics, états des lieux) sont en général gratuits pour les entreprises de moins de 250 salariés !

Attention, la formation est obligatoire et gare à celui qui néglige la formation de ses salariés.

Et également un dossier spécial de l'ANACT sur le présentisme

Après plusieurs éléments de veille ici même <http://viguiesm.fr/marche-du-travail-absenteisme-et-presenteisme-au-travail/> sur ce problème éminemment d'actualité en temps de crise, un dossier spécial dans la revue de l'ANACT de ce mois-ci. Sur tous ces points, <http://viguiesm.fr/lanact-realise-de-nombreuses-prestations-pour-les-entreprises/>

Entreprise individuelle au capital de 15 euros SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z  
déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6  
du code du travail enregistrée sous le N° 11 94 08585 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France  
Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne

## 8) Où trouver la notion des « 8M3 par homme et par jour » en déménagement?

abordé la semaine dernière, <http://viguiesm.fr/ou-trouver-les-standards-de-la-profession-8-m3-homme-et-par-jour/> allez je vous donne le lien au journal officiel. Mais pour les autres textes, spécificités transfert ou international, n'hésitez pas à nous consulter.

## 9) Qu'est-ce qu'un « grand routier » en transport et quelles conséquences ?

### Ali Baba et les 40 découchers

La définition est la même issue du « contrat de progrès de 1995 précisée en 2000, le « grand routier » est le personnel roulant qui a au moins 6 découchais par mois en transport, et en déménagement 40 découcher par an.

Cette définition a été reprise dans « la Loi » par le décret 8340 dit Fiterman article 5-2

Quelles conséquences ? Oh trois fois rien, juste sur les durées maximales de travail autorisées, hebdomadaires et au trimestre ou quadrimestre, mais aussi sur le calcul des allègements Fillon.

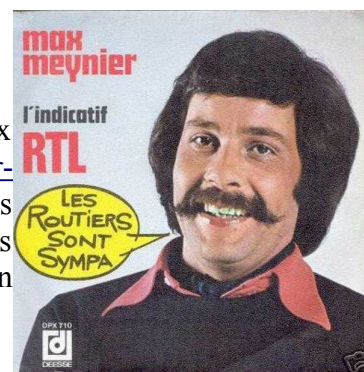
Par contre, en termes de taux horaire, depuis 2000 il n'y a plus de différences, les barèmes de rémunérations minimales conventionnelles entre courte et longue distance ayant été fusionnés <http://viguiesm.fr/quest-ce-quun-grand-routier-et-queelles-consequences/>

## 10) Journées du transport frigorifique

C'est à Arles que se tiennent cette année les journées de l'UNTF les 22 et 23 mai. [http://www.untf.fr/uploads/media/AG\\_2014\\_LD.pdf](http://www.untf.fr/uploads/media/AG_2014_LD.pdf) Au delà du moment convivial auprès de cette profession « de niche » attachante, on notera la participation et l'intervention de Jean Luc Allègre, mentor à qui je dois en partie l'initiative d'avoir créé Vigié Social <http://viguiesm.fr/journees-du-transport-frigorifique/>

## 11) Journée Max Meynier et aux routiers décédés

C'est ce vendredi 23 mai qu'a lieu la journée souvenir à Max et aux routiers décédés <http://viguiesm.fr/nostalgie-hommage-a-max-meynier-et-aux-routiers-decedes/>. Si vous voyez des véhicules tous feux allumés en plein jour, ne vous étonnez donc pas. Un chauffeur est d'ailleurs encore décédé ce lundi dans le Lot à proximité de l'Aveyron <http://accidentfrancis.blogspot.fr/> Et chapeau à Max, tu nous manques !



## 12) Somnolence au volant

En complément de nos récents articles <http://viguiesm.fr/securite-et-sante-au-travail/>, La fondation Vinci autoroute vient de publier une étude sur le manque de sommeil des routiers qui touche un tiers des routiers, plus d'un sur 4 dormant moins de 6 heures, près des 2/3 ayant déjà été victimes d'un « presque-accident » <http://fondation.vinci-autoroutes.com/fr/article/de-nombreux-conducteurs-de-poids-lourds-manquent-de-sommeil>

**Et distraction au volant et le cannabis ? Pas mieux ! Pour en savoir plus :** <http://viguiesm.fr/somnolence-au-volant/>

Rappelons qu'hygiène de vie, trouble du sommeil, prévention des addictions, drogue, tabac alcool mais aussi jeux, portables, smartphone est au menu de la formation « phare » de prévention des risques animée par Yann Vigié au rythme actuellement d'une par mois. Si vous souhaitez en bénéficier pour vos chauffeurs, déménageurs, ou au delà tout votre personnel, gratuitement avec prise en charge sur votre budget formation, contactez nous pour un devis personnalisé ! <http://viguiesm.fr/formation-prevention-des-risques-et-hygiene-de-vie-dans-les-activites-de-demenagement/>

Entreprise individuelle au capital de 15 euros SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z  
déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6  
du code du travail enregistrée sous le N° 11 94 08585 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France  
Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne



### 13) Colloque Annuel du DESS Transport

(Master 2) de Paris 1 à la Sorbonne ce lundi 19 mai et consacré au thème des conflits et partages d'Espace dans les transports <http://desstr.univ-paris1.fr/pdf/theme.2014.pdf>

Pour l'année 2013/2014, la recherche a porté sur les Conflits et partages d'espace dans les transports aériens, maritimes et terrestres. <http://viguiesm.fr/colloque-annuel-du-dess-transport/>



### 14) 30 KM/ bientôt à Paris ?

Dossier qui revient sur la table cette semaine, Paris sera bientôt qu'une vaste zone 30, sans que l'on sache vraiment si c'est pour réduire la pollution (il semblerait que non et que cela n'ait aucun impact) ou pour harmoniser les vitesses entre les différents modes de transport, et indirectement encouragé le Vélo, comme cela se passe dans des villes plus apaisées du nord de l'Europe.



Pour le transport, il ne semble pas que cela ait vraiment d'impact, la vitesse moyenne étant bien plus basse, mais le vrai problème parisien est le taux moyen d'occupation des voitures d'à peine 1,1 personne par véhicule, soit à peine 20 à 25% de charge utile transportée ! A ce rythme, nombre de transporteurs auraient déposé le bilan depuis longtemps.

Rappelons qu'un transporteur transporte 40 T à moins de 40 L aux cent, soit 1 T avec un litre au cent, contre 100 Kg en moyenne pour une voiture à 6L aux 100, soit un bilan carbone moyen 40 fois plus désastreux ! <http://viguiesm.fr/30-km-bientot-a-paris/>

Et pour en savoir plus sur ces futurs zones 30 (sachant qu'un bon débat a eu lieu à la Sorbonne cette semaine sur le transport avec un spécialiste du transport en zone urbaine (et du vélo assez passionnant <http://viguiesm.fr/colloque-annuel-du-dess-transport/>

### 15) Le déménagement d'un parent bientôt réglementé ? Que va changer la Loi sur la famille ?

La question du déménagement de l'un des deux parents, en particulier si la distance est importante, est une source majeure de conflits après les séparations. La loi prévoit désormais que le déménagement de l'un des parents est un "acte important". Il devra désormais faire l'objet de "l'accord exprès" de l'autre parent. Cette tentative d'obtenir un accord entre les parents est louable mais risque d'être difficile à obtenir dans les faits. Cet accord ne sera pas requis si le parent à qui on le demande a été condamné pour un crime ou un délit envers celui qui souhaite déménager.

En tous cas, les déménagements à la cloche de bois seront plus difficiles <http://viguiesm.fr/le-demenagement-dun-parent-bientot-reglemente/>

### 16) Qu'est ce que déménager à la cloche de bois ?

La cloche est un instrument en métal que les commerçants accrochaient au-dessus de leur porte de manière à la faire tinter lorsqu'un client entrait, pour prévenir le vendeur d'une visite. Or, si cette cloche est en bois, elle ne fait aucun bruit. Ainsi, à la cloche de bois signifie à l'insu d'autrui, sans bruit aucun. <http://viguiesm.fr/quest-ce-que-demenager-a-la-cloche-de-bois/> Utilisée dès le XIXe siècle, elle date pourtant du XVIIe avec la formule à la sonnette de bois. Préalablement (au XIXe siècle) « déménager à la ficelle » (corde pour descendre ses affaires par la fenêtre) ou « déménager à la sonnette de bois », l'expression avec la cloche de bois désigne la poulie équipée d'un couvercle en bois sur les lucarnes en Hollande pour faire entrer ou sortir des meubles encombrants, un locataire peu scrupuleux pouvant également utiliser cette poulie. Définition aussi dans cette vidéo! <http://viguiesm.fr/qui-est-le-journaliste-devenu-depuis-celebre-et-qui-realise-sa-premiere-television/>

## 17) Licencié pour inaptitude sans respecter la procédure ?

Lorsque le salarié est licencié pour inaptitude professionnelle sans que son employeur ne procède à une recherche de reclassement, il peut lui réclamer le paiement de dommages-intérêts, dont le montant est au moins égal à une année de salaire. <http://www.juritravail.com/Actualite/maladie-inaptitude-licenciement/Id/135481?>

## 18) Nostalgie :



Retrouvé en triant des archives, le bulletin d'adhésion des transport Walbaum de Reims (pas encore du tout Calberson et encore moins Géodis) à la Chambre des loueurs d'automobiles industriels (pas encore CLTI et encore moins TLF) en 1934 pour 60 francs (Poincaré qui a pris la suite du franc Germinal en 28), barème prévu pour entre 4 et 10 véhicules <http://viguiesm.fr/nostalgie/>

## 19) Le personal Branding : La « marque employeur » a-t-elle un sens dans les PME ?

Où comment accroître votre visibilité pour accroître votre image. Travailler votre image de pro est un enjeu majeur tant pour les entreprises que pour les postulants. Pour ce faire, vous devez développer une « marque » qui sera connue de votre communauté professionnelle, sujet déjà abordé ici. <http://viguiesm.fr/le-personal-branding-ou-la-strategie-de-marque-personnelle/> Mais des éléments récents et le développement des réseaux sociaux plaident pour travailler à sa marque employeur, tout comme celle de la visibilité des candidats. Certaines entreprises ayant de ce fait ouvert des pages sur les réseaux sociaux plus ou moins actives. Petite revue de presse sur le net pour en savoir plus : <http://viguiesm.fr/le-personal-branding-la-marque-employeur-a-t-elle-un-sens-dans-les-pme/>

## 20) Déménagement : initiative solidaire :

Après le déménagement à vélo annoncé ici <http://viguiesm.fr/demenager-a-velo/> avec le soutien de la ville de Paris, trouvez ou cédez des cartons de déménagement dans un cadre solidaire avec « carton plein 75 » <http://viguiesm.fr/demenagement-initiative-solidaire/>



## 21) Réorganisation patronale

Déjà annoncé ici à plusieurs reprises les mouvements dans les organisations patronales, atteignent désormais la presse professionnelle et les voyageurs de la FNTV qui ont la vocation à prendre le leadership du pôle « hors FNTR » s'expriment également: <http://viguiesm.fr/reorganisation-patronale/>

Nous promettons la semaine dernière une analyse plus fine du rapport, et notamment de la page 91/521 qui concerne le déménagement, elle va attendre encore un peu... et retrouvez nous aussi sur Facebook <https://www.facebook.com/#!/VigieSocialMobilite?fref=ts>

En application de l'article 27 de la loi Informatique et Libertés en date du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit envoyant un courrier électronique à [contact@viguiesm.fr](mailto:contact@viguiesm.fr); en outre, vous pouvez également, en vertu de ce même droit de rectification posé par la loi de 1978, vous désabonner de cette lettre d'informations



**Reproduction interdite sans autorisation**



Entreprise individuelle au capital de 15 euros SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z  
déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6  
du code du travail enregistrée sous le N° 11 94 08585 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France  
Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne